



Rhône

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 MARS 2020**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 16

Convocation du 2 mars 2020.

L'an deux mil vingt, le 6 mars à dix neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Mesdames Françoise BONNAT DEVAUX, Karine BOUCHET, Sylvie DESBOURDELLE, Valérie HEMON et Carole TELMAN.

Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Claude BEAUDOUX, Bruno BIGOURDAN Bernard CHIRAT, Baptiste GAUDELUS, Maurice REY, Paul ROSSI, et Henri ROUZAUD.

Absents excusés : Géraldine DUBESSY (Pouvoir donné à Diogène BATALLA), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à M.CHIRAT).

Absents : Isabelle SALFATI, Gilbert CHAISE, Michel SAULT.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ; M. Baptiste GAUDELUS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**2020-13/ DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019 SUR LE
BUDGET 2020 DE LA COMMUNE**

Rapporteur : M.ROUZAUD

Au vu des résultats de l'exercice 2019 et des restes à réaliser, il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la manière suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	225 482,04
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	880 872,49
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 086 334,53
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	907 379,13
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-585 615,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	1 086 334,53
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	386 334,53
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	700 000,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- d'affecter le résultat de l'exercice 2019 d'un montant de 1 086 334,53 € comme suit :
- 700 000 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2020 de la commune,
 - 386 334,53 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2020 de la commune.

Pour extrait certifié conforme

Le maire

 Diogène BATAÏLLA